

Gouvernement FRANCE

Vendredi 5 mai 12h30 session Room4

Intervention de Christian Brodhag

Délégué Interministériel au Développement Durable

Merci M. le président

Je me permets en préambule de réagir aux propos de Margo Thorning : Il faut diminuer l'intensité énergétique et donc veiller à découpler le plus possible la croissance économique de la pression sur l'environnement et les ressources, elle a raison. Mais on ne peut pas comparer les pays sur cette seule base, car l'intensité dépend du niveau de développement des pays. Les pays déjà industrialisés créent plutôt des activités de service qui sont moins intensives en énergie. Les pays en industrialisation construisent des infrastructures plus consommatrices d'énergie. Les pays les moins avancés ont avant tout à créer les conditions des services de base et leur émission par têtes sont très faibles. Il ne s'agit pas du résultat de politiques mais d'une réalité économique.

Il reste important que les infrastructures que les pays en cours d'industrialisation construisent pour des années soient les plus efficaces. Les coopérations et les transferts de technologies sont essentiels pour cela.

Malheureusement le climat ne fonctionne pas sur la base de la vertu du développement et ne se satisfait pas de la seule tendance mais de la performance obtenue et des concentrations dans l'atmosphère. Les Etats-Unis émettent deux fois plus par habitant que l'Europe, alors qu'ils ont des niveaux d'industrialisation comparables. La tendance n'est pas plus favorable. Les émissions de l'Europe ont augmenté de moins de 4% en Europe depuis 1990 alors que l'augmentation aux Etats-Unis est pour la même période de plus 15%.

Au niveau international il faut que les émissions baissent d'un facteur deux pour stabiliser les concentrations. C'est pourquoi les pays industrialisés doivent avoir des objectifs de réduction bien supérieurs, la France s'est donné celui de réduire par quatre ses émissions en 2050. Cela justifie des approches par objectifs de réduction des pays les plus émetteurs par habitant comme dans le protocole de Kyoto. Ce chemin de réduction par 4 est encore à inventer.

Il ne faut pas opposer les politiques et mesures d'un côté et les approches volontaires de l'autre. C'est la combinaison des deux qu'il faut promouvoir. La France va par exemple rendre obligatoire cet été le diagnostic énergétique lors la vente des logements. Cela va développer les compétences dans les diagnostics thermiques et faire rentrer la vertu énergétique dans le marché, cela va faciliter l'intervention des milieux bancaires pour financer les économies d'énergie. Il faut au cas par cas évaluer l'efficacité des approches. Pour cela le dialogue est nécessaire aussi bien au niveau national qu'international. Il doit être bien articulé avec les institutions multilatérales pour bénéficier les effets de levier, comme vient de le citer l'Union Européenne. Mais le dialogue conduit aussi à abandonner certains préjugés pour s'entendre sur des faits avérés et évalués.